

BAYEUX INTERCOM
Monsieur Patrick GOMONT
Président
4 place Gauquelin Despallières
CS 62070
14406 BAYEUX CEDEX

Caen,
Le 16 septembre 2022

N/Réf. :
BC/CC 2022
Objet :
Avis projet modification n° 3 du PLUi
DATP
Mel : ccheriaux@caen.cci.fr

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L 121-4 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie concernant le projet de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Bayeux Intercom.

La communauté de communes qui appartient au canton de Bayeux comptait 28 983 habitants au 1er janvier 2019.

La CCI Caen Normandie partage l'objet du projet de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la commune, qui comprend :

- La suppression, modification ou création d'emplacements réservés, pour prendre en compte l'évolution des projets portés par les communes ou la communauté de communes
- L'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU sur Saint-Vigor-le-Grand pour l'extension de la zone commerciale
- La modification du règlement graphique pour des adaptations au plus près du contexte ou des projets
- La création d'une OAP de secteur sur Bayeux pour préciser les orientations d'aménagement et de programmation applicables à un secteur qui va muter du commerce à l'habitat

.../...

.../...

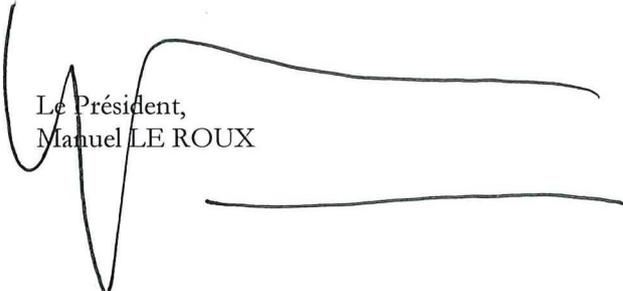
- L'extension d'un STECAL Ae recevant une coopérative agricole, pour permettre son extension
- La modification du règlement écrit, pour préciser ou compléter certaines règles, conforter sa cohérence ou pour apporter des précisions de lexique

En conséquence, la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie émet un avis favorable au projet de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Je vous rappelle qu'en vertu de l'article R 123-19, le présent avis doit être annexé au dossier soumis à la consultation lors de l'enquête publique.

Je vous saurais gré de me transmettre le dossier définitif (en version numérique de préférence) après approbation par le conseil communautaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Président,
Manuel LE ROUX

